



Extraits des séances du Conseil communal 2018

**PROCÈS-VERBAL NO 36 DU 18 DÉCEMBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 16h30 à 18h30 et a traité 25 dossiers dont 22 appelant une décision.

**PROCÈS-VERBAL NO 35 DU 11 DÉCEMBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 17h25 et a traité 43 dossiers dont 32 appelant une décision.  
Extrait :

- Le Conseil communal prend connaissance de l'étude « Best Ski Resort 2018 ». L'enquête a porté sur 800 personnes interrogées à Crans-Montana. Sont jugés « bon » : la qualité des pistes, le snowpark, l'école de ski, la sécurité sur les pistes, la taille du domaine et la nature. Nécessitent une action : l'authenticité, les prestations bien-être, les activités après-ski, l'hospitalité, les divertissements et les offres familles et enfants.

**PROCÈS-VERBAL NO 34 DU 27 NOVEMBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 17h30 et a traité 49 dossiers dont 44 appelant une décision.  
Extraits :

- Le Conseil communal soutient le projet privé de mise en place d'une structure d'accueil de jour à Montana-Village à la « Maison de Denise ». Il s'agit d'y faire vivre 10-15 personnes, avec ou sans accompagnement et avec un axe animation marqué. Le Département de la Santé du Valais procède à l'analyse du projet.
- Le Conseil communal valide le projet d'embellissement de la place du Scandia. Le mobilier urbain sera amovible et permettra l'utilisation de la place lors de manifestations.

**PROCÈS-VERBAL NO 33 DU 25 NOVEMBRE 2018 – SEANCE EXTRAORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 17h00 à 20h10 afin d'examiner une situation d'importance et de prendre les mesures d'urgence nécessaires.

**PROCÈS-VERBAL NO 32 DU 13 NOVEMBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 18h00 et a traité 35 dossiers dont 29 appelant une décision.  
Extrait :

- Le Conseil communal désigne le bureau Cordonnier & Rey comme ingénieur géomètre officiel de la commune de Crans-Montana.

**PROCÈS-VERBAL NO 31 DU 6 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 18h25, a approfondi 2 dossiers et a traité 17 dossiers dont 10 appelant une décision. Extraits :

- Le Conseil communal étudie le projet « Les Bains de Crans-Montana » entièrement financé par des privés suisses. Le projet respecte parfaitement le plan d'aménagement de la « Moubra Est » homologué le 10.09.2014. Le Conseil envisage de faire passer la route sous terre et de l'intégrer à la construction d'un parking souterrain de 270 places.

**PROCÈS-VERBAL NO 30 DU 30 OCTOBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 13h30 à 18h45 et a traité 50 dossiers dont 43 appelant une décision.  
Extraits :



Extraits des séances du Conseil communal 2018

- Le Conseil communal alloue une subvention de CHF 200.-- à toute personne domiciliée sur la commune de Crans-Montana qui acquiert un vélo électrique auprès d'un concessionnaire installé sur le Haut-Plateau.

**PROCÈS-VERBAL NO 29 DU 16 OCTOBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 17h50 et a traité 49 dossiers dont 38 appelant une décision.  
Extraits :

- Le Conseil communal décide de l'achat des parcelles 700 (Cisalpin) et 702 (Mayor) et de la conclusion d'un DSDP avec la Grande-Bourgeoisie portant sur les parcelles 1548 et 277 (Le Tsaumiau). Ces acquisitions sont le préalable à la réalisation d'une aire d'arrivée sur la Nationale digne des événements majeurs.
- Le Conseil communal valide le « Règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique », résultant de la fusion ESR - SIESA.
- Le Conseil communal prend note que l'OFEN ordonne la mise en conformité de la digue de Plans-Mayens d'ici à fin 2019. Le Conseil ordonne les travaux et affecte la somme nécessaire au budget qui sera soumis à l'Assemblée primaire du 17 décembre 2019.

**PROCÈS-VERBAL NO 28 DU 9 OCTOBRE 2018**

Le Conseil communal a siégé de 16h30 à 18h50 et a approfondi 2 dossiers.

**PROCÈS-VERBAL NO 27 DU 2 OCTOBRE 2018 – CONSEIL ORDINAIRE**

Le Conseil communal a siégé de 14h00 à 19h15 et a traité 60 points dont 52 appelant une décision.

**PROCÈS-VERBAL NO 26 DU 18 SEPTEMBRE 2018**

Golf de Noas – pose d'un défibrillateur

Le Conseil communal ordonne la pose d'un appareil au prix estimé à CHF 2'500.--. Le Conseil demande que le défibrillateur soit accessible en tout temps.

CSI – agrandissement du local du feu

Le Conseil communal soutien l'agrandissement projeté. Les coûts d'un montant de CHF 145'000.-- sont à prévoir au budget 2019. Le Conseil prend note d'une subvention du Canton d'environ de 43 % pour 2020.

Education routière

Le Conseil communal accepte la mise à disposition du parc supérieur du Grand-Garage du 27.09 au 12.10.2018 afin d'y dispenser des leçons d'éducation routière.

**PROCÈS-VERBAL NO 25 DU 4 SEPTEMBRE 2018**

Hyperloop – Projet de partenariat

Le projet a pour buts 1) de développer des moyens de transport plus sûrs, plus rapides et respectueux de l'environnement et 2) de mettre à jour le système de transport vers le nouveau paradigme mondial: l'innovation est suivie par les gens et l'argent.

Les transports sous terre sont prévus entre grandes villes à environ 1'200 km/h soit 6 x plus

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Avenue de la Gare 20 – Case postale 308 – 3963 Crans-Montana 1

Tél. +41 27 486 18 18 – Fax +41 27 486 18 19 – [www.commune-cransmontana.ch](http://www.commune-cransmontana.ch)

[crans-montana@cransmontana.ch](mailto:crans-montana@cransmontana.ch) – CCP 14-606181-9 – IBAN CH41 0076 5001 0302 6830 6



#### Extraits des séances du Conseil communal 2018

rapides que les transports par train. Ils sont dits sûrs, rapides, électriques, autonomes, écologiques, extrêmement efficaces et indépendants de la météo et permettront les déplacements de marchandises, d'individus et de véhicules.

Le projet est conduit par M. Denis Tudor, fondateur, CEO et ingénieur en chef de EPFLoop 2018 et de Swissway Hyperloop Technology.

Le projet est sorti 3ème dans la catégorie « vitesse » et 1er dans la catégorie « ingénierie » au concours « Elon Musk / SpaceX » réunissant plus de 5'000 équipes de hautes écoles d'ingénieurs à Los Angeles en 2018.

L'objectif du projet est de développer le 5ème mode de transport du monde. Pour ce faire une levée de fonds privés d'environ CHF 84,5 millions dans les 5 ans est envisagée afin de construire un tunnel de 2-3 km incluant un tube sous vide, de construire 1 prototype du véhicule en lévitation en s'attachant les services de 80 ingénieurs.

Le Conseil communal préavise favorablement le projet.

#### Midnight Crans-Montana et idéesport

L'ACCM (Commission « Jeunesse et Intégration »), le groupe de planification du Midnight Crans-Montana et la Fondation IdéeSport annoncent l'ouverture du projet Midnight Crans-Montana dès le 15 septembre 2018.

Chaque samedi soir jusqu'au 8 décembre 2018, les jeunes de la 1ère du CO jusqu'à 17 ans se retrouveront à la salle de sport du Centre scolaire de Crans-Montana pour des activités ludiques et sportives.

#### Eau – Travaux Zeuzier 2018

Les discussions ont permis de retarder le début des travaux au 24.09.2018. Ils dureront 5 semaines. Ce délai permettra de remplir le Lac de Chermignon et de reconstituer une réserve d'eau. Afin de permettre un remplissage au plus vite, Carlo Clivaz propose d'interdire l'irrigation des champs et prairies sur toute la commune.

#### **PROCÈS-VERBAL NO 23 DU 21 AOUT 2018**

##### Restaurant panoramique

L'ancien bâtiment du Panoramique ainsi que ses proches alentours présentent un état de délabrement inadmissible. Ils donnent à notre destination une image catastrophique.

Les autorités de la Commune de Crans-Montana ont sommé le propriétaire des lieux de procéder à la destruction du bâtiment et à la remise en état du pourtour, dans les plus brefs délais et aux frais du propriétaire. Celui-ci n'a donné aucune suite à ces injonctions.

C'est pourquoi l'intervention des autorités cantonales a été sollicitée par la commune. En effet, la zone sur laquelle le bâtiment est construit est de compétence cantonale. Nous espérons qu'avec le soutien cantonal cette horrible situation se verra corrigée rapidement.

##### Eau – plaine morte – projet de la d'accumulation de cma sa

Un projet de lac d'accumulation à la Plaine Morte est envisagé. Il a été convenu de déposer un



## Extraits des séances du Conseil communal 2018

rapport d'enquête préliminaire dans les services étatiques afin de s'assurer de la faisabilité du projet.

Le Conseil communal est convaincu qu'un tel projet doit être un projet financé entièrement par la Commune, cela permettrait d'assurer prioritairement notre indépendance en matière d'eau.

### **PROCÈS-VERBAL NO 22 DU 7 AOUT 2018**

Projet incubé – demande parking grenon du 20-25.09.2018

Ce projet est innovant et il contribuera parmi d'autres démarches à positionner Crans-Montana comme destination incontournable pour le développement économique via les nouvelles technologies.

L'ACCM est officiellement sponsor de la démarche.

Le Conseil communal réserve la moitié Est du parking situé au Nord du lac Grenon et accorde le soutien logistique nécessaire.

Esquisse du projet de développement régional Crans-Montana

La destination touristique de Crans-Montana cherche à structurer et à développer son agriculture dans toute la région du Haut-Plateau. Les 3 communes soutiennent le projet qui a pour objectifs :

- Maintien durable et valorisation économique de l'exploitation des terres agricoles (infrastructures, transmission, ...).
- Valorisation des potentiels économiques (agritourisme par exemple) et écologique (intérêt public, réseaux, accès, paysage, ...)
- Organisation de l'agriculture en collaboration avec d'autres secteurs d'activité pour en améliorer l'efficacité et l'efficacité.

Le projet a été adressé à l'Office fédéral de l'agriculture pour prise de position.

Règlement gestion des déchets – abrogation d'anciens règlements

Suite à l'homologation du Règlement gestion des déchets, le Conseil communal prononce l'abrogation des règlements des anciennes communes suivants :

- Règlement décharge et voirie - Randogne
- Règlement communal relatif au service de la voirie - Randogne
- Tarifs concernant le service de voirie - Montana

Les règlements des anciennes communes de Chermignon et Mollens restent en vigueur. Ils portent à la fois sur la gestion des déchets et sur d'autres domaines

### **PROCÈS-VERBAL NO 21 DU 24 JUILLET 2018**

Soirée d'information le 24 septembre 2018 :

Une soirée d'information sera organisée le 24 septembre 2018. Le Conseil communal abordera un certain nombre de thématiques importantes et répondra aux questions de la population. Une invitation sera transmise à la population en temps opportun.

SMC Bus de nuit - Renouvellement du contrat

Le Conseil communal renouvelle le contrat « bus de nuit » pour 3 ans, soit de décembre 2018 à décembre 2021.

La prestation sera assurée tous les vendredis et samedis soirs ainsi que les veilles de Nouvel An, Carnaval, Fête nationale et Assomption sur les lignes :

- a) Sierre - Mollens - Montana - Crans

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Avenue de la Gare 20 – Case postale 308 – 3963 Crans-Montana 1

Tél. +41 27 486 18 18 – Fax +41 27 486 18 19 – [www.commune-cransmontana.ch](http://www.commune-cransmontana.ch)

[crans-montana@cransmontana.ch](mailto:crans-montana@cransmontana.ch) – CCP 14-606181-9 – IBAN CH41 0076 5001 0302 6830 6



Extraits des séances du Conseil communal 2018

b) Sierre - Chermignon - Crans – Montana.

Le prix de la course s'élève à CHF 5.-- pour chaque voyageur.

Journal communal

Le journal communal sera distribué dès novembre 2018.

Il permettra aux lecteurs de découvrir les actualités illustrées de la Commune de Crans-Montana. L'ambition est de transmettre une information claire et précise.

La première édition fera principalement référence aux domaines d'activités et aux responsabilités des membres du Conseil communal de la Commune de Crans-Montana.

Restaurant Panoramique :

Compte tenu du contexte catastrophique du site, le Conseil communal de Crans-Montana désire vivement que ce bâtiment soit démoli au plus vite et que le site soit remis en état aux frais du propriétaire.

La Commune de Crans-Montana ne pouvant s'appuyer sur aucune base légale pour exiger la démolition, sollicite l'aide du Canton dans la gestion de ce dossier de part le fait qu'il s'agit d'une zone de compétence Cantonale.